

FICHE DE FONCTION DE RÉFÉRENCE

Sage-femme en maternité

DÉFINITION DES PARTICULARITÉS DU POSTE

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la surveillance et la pratique des soins postnataux en ce qui concerne la mère et l'enfant selon l'article L.-1 du code de la santé publique
- Assurer la surveillance des grossesses à haut risque
- Assurer une prise en charge globale grâce un accompagnement adapté et favorable à l'élaboration du couple mère-enfant
- Aider les sages-femmes de salle de naissances lorsque l'activité le demande.

Activité de prévention et éducation :

- Evaluer et valoriser les compétences de la future mère
- Favoriser la relation parents-enfant et dépister les troubles dans l'établissement de cette relation.
- Informer la mère pour le retour à domicile
- Conseiller la mère en matière d'hygiène et de diététique pour elle et son enfant.
- Informer la mère et le couple de leurs droits et devoirs en matière de législation de la famille.

INFORMATION/COMMUNICATION/RELATION

- Avoir le sens des responsabilités et assurer la gestion des urgences ;
- Avoir tout particulièrement des qualités relationnelles et être à l'écoute ;
- Faire preuve d'empathie ;
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPÉTENCES :

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme d'état de sage-femme

APTITUDES SOUHAITEES

- Connaître les protocoles Aurores, les protocoles internes au service et institutionnels ;
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques ;
- Connaître les procédures de transfert de patientes entre établissements et la cellule de transfert ;
- Participer à l'encadrement des étudiants
- Etre méthodologique, rigoureuse, logique, pédagogique ;
- Savoir respecter le secret professionnel et médical ;
- Vouloir s'engager dans une démarche qualité ;
- Vouloir progresser dans sa pratique par une connaissance des techniques nouvelles grâce à la formation continue ;
- Vouloir s'impliquer dans la vie du service en participant aux réunions de service, RMM, groupes de travail ;
- Etre dynamique, patient, disponible ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit.

EXPERIENCES

- Avoir des connaissances en obstétrique et en pédiatrie néo-natale ;
- Avoir des connaissances en hygiène hospitalière ;
- Avoir des notions de démarche qualité ;

ORGANISATION DU TRAVAIL :

ORGANISATION DU POSTE

Assure la surveillance de la patiente grâce à une démarche clinique

- Etablit le diagnostic de la physiologie ou de la pathologie des suites de couches et décide de la conduite à tenir (Loi du 19-05-82 Arrêté du 17-10-1983)
- Prescrit les examens para cliniques appropriés,
- Prescrit la thérapeutique appropriée et les soins adaptés dans la limite de sa compétence
- Décide de l'intervention d'un médecin.
- Transcrit les données médicales dans le dossier médical et dans le dossier de soins.
- Rédige et signe les documents administratifs.
- Informe sur la contraception et la prescrit.

FICHE DE POSTE

« sage-femme en maternité »

Réf : **FP MAT 005 A**

Date d'application :
Mars 2018

Page 3/5

- Fait le recueil des données nécessaires au diagnostic et effectue les soins adaptés
 - Applique les prescriptions du médecin gynécologue-obstétricien, anesthésiste, pédiatre.
 - Applique et met en œuvre les protocoles médicaux en vigueur dans le service.
 - Met en œuvre les thérapeutiques prescrites et surveille leurs effets.
- Organise les moyens matériels et humains de son secteur
 - Planifie et répartit les activités entre les différents partenaires de soins
- Assure la continuité des soins par la mise en place de relais extérieurs à l'hôpital.
- Participe à l'organisation de tout transfert.

Assure la surveillance du nouveau-né

- Travaille en coordination avec les auxiliaires de puériculture
- Organise et planifie les visites des pédiatres
- Transcrit les informations dans le dossier de soins
- Mets en place une surveillance adaptée
- Prends en charge un nouveau-né en reconnaissant ses besoins perturbés
- Travaille en relation avec le service PMI
- Soutien à l'allaitement maternel

CONDITIONS PARTICULIERES DU POSTE

Amplitude de travail : 36h/semaine

Poste de jour ou de nuit en 12h : 7h/19 - 19h/7h

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Chef de service de la maternité

Sage-femme de coordination

Directrice des ressources humaines

RENSEIGNEMENTS :

Contact : Madame Florence COPEL, Coordonnatrice en Maïeutique :
04.75.53.40.08 ou florence.copel@gh-portesdeprovence.fr